



La signature électronique



Un moyen simple, efficace et sécurisé pour répondre à vos obligations réglementaires.

Dématérialisation

Faites signer électroniquement vos documents de conformité à distance ou en face à face et archivez-les dans O2S.

Efficacité et traçabilité

Le processus de signature électronique dans O2S vous permet de suivre précisément à quelle étape de mise en conformité se situe le document :

- remis
- signé électroniquement
- refusé

Sécurité et fiabilité

Grâce à notre partenaire et tiers de confiance Docapost, vos documents réglementaires sont signés et archivés dans un véritable coffre-fort de données numériques. Des certificats électroniques attesteront de l'intégrité de ces documents.

Gain de temps et d'argent

- Sur les impressions
- Sur l'affranchissement
- Sur le traitement et les relances client
- Sur la numérisation et la classification des documents

Votre client et la signature électronique en 4 étapes :



1

Votre client reçoit le document à signer électroniquement par e-mail



2

Votre client doit lire entièrement le document afin de cliquer sur 'Signer'



3

Au clic, votre client reçoit un SMS avec le code à renseigner pour signer électroniquement le document



4

Votre client et vous recevez un email de confirmation de signature avec une copie du document signé

Les questions les plus fréquemment posées :

Qu'est-ce que la signature électronique ?

C'est la transposition dans le monde numérique de la signature manuscrite.

La signature électronique a-t-elle la même valeur juridique que la signature manuscrite ?

Oui, la loi du 13 mars 2000 introduit en droit français la signature électronique. Elle dispose des mêmes prérogatives que la signature manuscrite.

De quoi avons-nous besoin pour réaliser la signature électronique ?

Du document à signer au format PDF, du logiciel de signature électronique disponible dans O2S et d'un certificat électronique.

Pour quel type de document puis-je utiliser la signature électronique ?

Tous vos documents de conformité au format PDF.

Qu'est-ce qu'un certificat électronique ?

Comparable à une carte d'identité numérique, il permet d'attester de l'identité du signataire et de vérifier la signature électronique en garantissant l'intégrité du document signé et sa non-répudiation.

Qu'est-ce qu'un tiers de confiance ?

Il s'agit d'une autorité de confiance reconnue qui assure la conservation sécurisée et intègre des documents électroniques.

De combien de temps dispose mon client pour signer le document ?

De 3 mois à partir du moment où vous lui envoyez le document pour signature depuis O2S.